



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS DECEMBRE 2021

Numéro 004



Éditée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

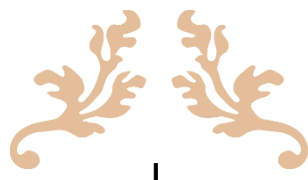
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°004 Décembre 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Émérite du CAMES, Université
Felix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essonam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

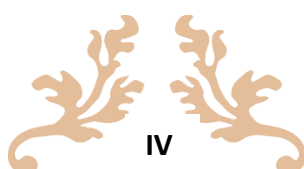
-Ernest YAObi, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-GUESSAN Benoit, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-GOLE Antoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

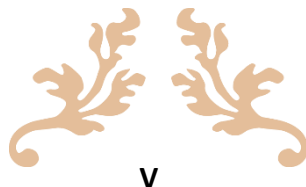
-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

ASSOUANGA Kouakou Laurent

Subversion et rapports conflictuels entre Houphouët-Boigny et Thomas Sankara (1983-1985)7-20

Dr. Windata Miki ZONGO

La politique étrangère du Burkina-Faso de la quatrième République : continuités et ruptures de l'action extérieure d'un petit Etat.....21-36

KRA Yao Séverin

Les esclaves domestiques dans la guerre entre Français et Baoulé de 1893 à 1911.....37-51

Toussaint KOUNOUHO

Combattre le terrorisme transnational par la force armée : une lecture des mutations fragiles de la puissance militaire française dans le Sahel.....52-67

Amidou KONÉ

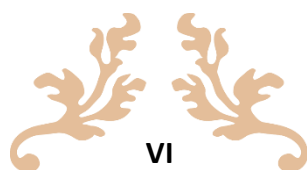
Kant, l'organisation des Nations Unies et les avatars du cosmopolitisme68-78

KORÉ Franck Emerson

La politique de l'Algérie en Afrique Subsaharienne : Les raisons d'une présence très accrue (1963-1984).....79-92

KREMET Henri Brou Bédié

La Centrafrique, « la demeure » des opérations de maintien de la paix (1997-2016).....93-108





La politique de l'Algérie en Afrique Subsaharienne : Les raisons d'une présence très accrue (1963-1984)

KORÉ Franck Emerson

Doctorant en Histoire à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
franckemersonkore@gmail.com

Résumé

À l'indépendance, l'Afrique subsaharienne n'était pas la destination privilégiée des autorités algériennes en matière de politique étrangère. Cependant, elle le devient à cause d'un certain nombre de circonstances. Il s'agit donc de savoir pourquoi un tel changement de la part de l'Algérie. L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle met en exergue les relations entre d'un côté l'Algérie et l'Afrique subsaharienne et de l'autre la rivalité entre les pays maghrébins à propos de l'Afrique au Sud du Sahara, plus particulièrement entre l'Algérie et le Maroc. Le discours des dirigeants algériens tend à faire croire que la politique algérienne en Afrique subsaharienne s'inscrit dans le cadre d'une politique de solidarité d'une part et de projet de construction d'unité africaine. Notre travail consiste à démontrer que cet intérêt devenu croissant obéit avant tout à un agenda conformément aux objectifs algériens à l'extérieur. Notre objectif à travers cet article est de montrer les raisons tant politiques, économiques que diplomatiques, internes et externes qui ont poussées l'Algérie à choisir l'Afrique au sud du Sahara comme terre de prédilection de son offensive diplomatique. Pour la réalisation de cette étude, nous avons eu recours à des documents officiels de l'Algérie notamment les textes de l'État, les discours des dirigeants contenus dans l'Annuaire de l'Afrique du Nord, des textes de l'OUA, les articles scientifiques ainsi que des ouvrages traitant la question. L'impossibilité de s'imposer au sein du Maghreb et dans le monde arabe en tant que leader, les intérêts économiques et commerciaux, l'avènement des crises palestinienne et sahraouie qui nécessitent la recherche d'alliés sont autant de raisons qui ont poussé les Algériens à se tourner vers l'Afrique subsaharienne.

Mots clés : Algérie-Afrique subsaharienne-Maghreb-Monde arabe-diplomatie.

Abstract

During the independence, the subsaharian's Africa was not the privileged destination of Algerian's authorities in the foreign politic. However, it is becoming because of a certain number of circumstances. It is so about to know the reason of a such change from the Algeria. The interest of this study is on the fact it focuses on relations on one hand Algeria and subsaharian Africa and another hand one the conflict between the Maghreb countries about Africa in the South of Sahara most particulary between Algeria and Morocco. The speech of Algerian's leaders manages to make believe that the algerian politic in the subsaharian's africa belongs to solidarity's politic on one hand and the project of construction of African unity. Our work consists to demonstrate that this interest becoming up obeys before all to agenda namely to the algerians goals in outside. Our goal through this article is to show the political reasons, economical as diplomatic internal and external which led Algeria to choose Africa in the South of Sahara as land of predilection of this offensive diplomatic. For the realisation of this study, we focused on some official's documents of Algeria namely the texts of state, the spechs of leaders containing in yearbook of Northen Africa, the texts of OAU, scientifics articles and some handworks talking about the the impossibility onself among the Maghreb and the Arabian world as leader. The economical, commercial interest, the accession of palestinian crisis and sahraouie which needs the recherc of partners are several reasons which led the Algerians to twin toward subsaharians Africa.

Keywords: Algeria-Subsaharian Africa-Maghreb-Arab world-diplomatic.

Introduction

« Réaliser l'unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman », tel est le vœu inscrit dans les textes officiels algériens depuis le début de la guerre de révolution¹. Pour les dirigeants algériens, « l'Afrique du nord est un tout par la Géographie, l'Histoire, la langue, la civilisation, le devenir ». Mais plus encore, l'Algérie est « partie intégrante du Maghreb, du Monde Arabe et de l'Afrique » (Bruno ETIENNE, 1963, p.852).

On voit clairement que les leaders algériens se tournent en premier vers l'Afrique du Nord plus précisément et le Monde arabe de façon générale pour la mise en place de leur politique étrangère. L'Afrique subsaharienne ne vient qu'en troisième position.

Cependant, contrairement à ce principe de départ, force est de constater que l'Algérie se tourne plus vers son sud c'est-à-dire vers l'Afrique subsaharienne qui devient la destination privilégiée de sa politique étrangère. Au point où le Président Ben BELLA considère « l'Afrique comme l'étoile polaire de l'Algérie » (Nicole GRIMAUD, 1984, p. 266).

En effet, pendant plus de 15 ans, les autorités algériennes ont été très actives au sud du Sahara en y menant une diplomatie très offensive et sans précédent. L'Algérie intervient notamment dans le règlement des conflits, la participation et l'organisation des rendez-vous continentaux tels les sommets de l'Organisation de l'Unité Africaine, une part active dans la lutte contre la colonisation. Il en est de même pour la défense des intérêts du continent africain dans les instances

internationales comme l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de Septembre 1973 présidée par le Ministre algérien des Affaires Étrangères Abdelaziz BOUTEFLIKA qui manœuvra pour l'exclusion de toutes les organisations internationales les États qui continuaient la colonisation et l'Apartheid. À cela s'ajoute la Conférence sur le Nouvel Ordre Économique International (NOEI), organisée par les Nations Unies à l'initiative du Président Houari BOUMEDIENE en Avril 1974 avec à la clé un discours mémorable dénonçant l'emprise de l'Occident sur les ressources du continent. Il a cette occasion appelée à l'indépendance économique de l'Afrique qui passe par la maîtrise et le contrôle de ses matières premières (Révolution Africaine, 1974, p.20-34 ; Annuaire de l'Afrique du Nord, 1974, p.681-702).

On le voit clairement, l'Algérie est très entreprenante en Afrique noire. Un dynamisme et une période qualifiée de : « l'âge d'or de la diplomatie algérienne ² », (Amina MENARCHE, 2012, p.4). Ainsi l'Afrique subsaharienne reléguée au troisième plan, se voit propulsée au-devant de la scène. Ce constat nous amène à nous poser la question suivante:

Pourquoi l'Afrique subsaharienne qui n'était pas une priorité de l'Algérie en matière de politique extérieure est devenue la destination privilégiée au détriment du Maghreb et du Monde Arabe ? En d'autres termes, comment comprendre que l'Afrique au sud du Sahara soit devenue l'axe prioritaire de la politique étrangère de l'Algérie en lieu et place de son milieu et entourage historiques et naturels que sont le Maghreb et le Monde arabe ?

¹ On peut citer le Manifeste du Front de Libération Nationale du 01 Novembre 1954 ; le Congrès de la Soummam de 1957, le Programme de Tripoli de 1962, la constitution

de 1963, La charte d'Alger de 1964, la Charte Nationale de 1976.

² Cette expression est utilisée pour comparer la période l'avant et l'après 1984.

La première borne chronologique 1963 marque la date de signature des premiers accords entre l'Algérie et les États subsahariens notamment le Mali. C'est donc le début de la coopération algéro-africaine. C'est également la période du conflit frontalier entre l'Algérie et le Maroc. Lequel mobilisera les diplomaties des deux États ainsi que les pays africains à travers l'OUA pour le règlement du litige.

Quant à 1984, c'est l'année du retrait du Maroc de l'OUA suite à la reconnaissance de fait du Sahara occidental comme un État à part entière au même titre que les autres pays africains et le Front Polisario comme étant son représentant légitime. Une victoire obtenue grâce au lobbying diplomatique de l'Algérie, soutien indéfectible des sahraouis.

L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle met en exergue les relations entre d'un côté l'Algérie et l'Afrique subsaharienne et de l'autre la rivalité entre les pays maghrébins à propos de l'Afrique au Sud du Sahara, plus particulièrement entre l'Algérie et le Maroc. Le discours des dirigeants algériens tend à faire croire que la politique algérienne en Afrique subsaharienne s'inscrit dans le cadre d'une politique de solidarité et de projet de construction d'unité africaine. Notre travail consiste à démontrer que cet intérêt devenu croissant obéit avant tout à un agenda conformément aux objectifs algériens à l'extérieur.

Notre objectif à travers cet article est de montrer les raisons tant politiques, économiques que diplomatiques, internes et externes qui ont poussé l'Algérie à choisir l'Afrique au sud du Sahara comme terre de prédilection de son offensive diplomatique.

Pour mener à bien notre étude, nous avons eu recours aux documents officiels de l'État algérien³. Lesdits documents ont été collectés dans l'Annuaire de l'Afrique du Nord qui rend compte régulièrement des événements au Maghreb. Ces documents nous ont permis de comprendre l'orientation des autorités algériennes en matière de politique extérieure.

Nous avons également consulté des articles scientifiques qui font le bilan de la politique de l'Algérie en Afrique subsaharienne. Pour finir, nous avons eu besoin d'ouvrages qui traitent des relations entre l'Algérie et l'Afrique subsaharienne. La collecte des informations dans les ouvrages, articles scientifiques ainsi que des documents officiels nous ont permis d'élaborer le plan suivant scindé en trois grands points.

Le premier point traite des raisons liées aux imbroglios tant dans le monde arabo-musulman que dans le Maghreb. Le second parle de besoins de l'Algérie ainsi que des conditions socio-politiques et économiques favorables sur le continent. Le troisième met l'accent sur le respect des engagements et la recherche du leadership africain y compris des alliés dans les conflits sahraouis et palestiniens.

1-Les incompréhensions des dirigeants politiques au Maghreb, dans le monde arabe et le devoir de reconnaissance de l'Algérie envers l'Afrique subsaharienne

Les raisons qui ont poussé l'Algérie à se tourner vers l'Afrique sont légions. Il s'agit notamment des divergences politiques entre dirigeants maghrébins (1.1), et l'impossible entente au sein du monde arabe (1.2).

1-1- Les divergences entre des dirigeants maghrébins : une entrave

³En plus des textes déjà cités plus hauts, nous avons également les discours des Présidents Ben BELLA de 1963 à 1965 et de ceux du

Président Houari BOUMEDIENE de 1965 à 1978.

à la construction du Grand Maghreb et au leadership algérien dans la région

Du 27 au 30 Avril 1958 se tient à Tanger au Maroc le sommet pour la création du « Grand Maghreb ». Les participants entendent créer une plateforme de coopération afin de s'affirmer et de réaliser le développement de la région. L'Algérie adhère au projet. Et dès la proclamation de l'indépendance, elle fait de la coopération intermaghrébine l'axe prioritaire de sa politique extérieure. Il s'agit pour elle de renforcer les liens avec ses voisins et de favoriser l'intégration. Mais surtout d'être reconnaissante vis-à-vis de ceux-ci pour l'effort fourni pendant la guerre d'indépendance. D'autant plus que les pays du Maghreb ont beaucoup contribué à la guerre d'indépendance de l'Algérie notamment dans l'entraînement des troupes de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N) et de leur approvisionnement en armes ⁴ (Nicole GRIMAUD, 1984, p.167).

Cette bonne volonté se matérialise par la mise en place des instruments de coopération. Il s'agit du Comptoir Maghrébin des Phosphates d'Alfa (COMALFA) le 7 Août 1963, ainsi que la création du Comité Permanent Consultatif Maghrébin lors de la

Conférence de Tanger du 26 au 27 Novembre 1964 (C.P.C.M.). Des projets qui n'atteignent pas leurs buts en raison de plusieurs crises appelées les « *guerres froides maghrébines* »⁵.

D'abord il y a les antagonismes qui ont pour source l'option choisie par chaque pays en ce qui concerne la lutte d'indépendance. L'Algérie préconise le combat armé contre la colonisation française. Par contre le Maroc et la Tunisie militent pour une solution négociée. Ces divisions conduisent à l'échec du front créé au Caire en 1948 et au siège de la Ligue Arabe en 1954⁶ (Nicole GRIMAUD, 1984, p.170-171). Pire elles constituent une source d'incompréhension dans la mesure où l'Algérie accuse ses voisins de trahison, d'avoir liquidé la révolution. Ce sentiment est exprimé par le président BOUMEDIENE en ces termes :

Nous nous sommes retrouvés à un moment donné de l'histoire, seuls dans la bataille et nous avons vainement espéré et œuvré afin que s'élargisse le champ de celle-ci et éviter l'étau de fer et de feu qui tentait de nous encercler. L'histoire atteste, certes, que le Maroc et la Tunisie ont été des bases arrières de la Révolution algérienne, mais nous étions en droit d'espérer qu'elles soient des embrasées car la stratégie de la lutte exigeait l'extension du

⁴Ces deux pays voisins accueillaient les réfugiés algériens avec respectivement 80.000 personnes pour le Maroc et 140.000 pour la Tunisie. Les frontières étaient non seulement des camps d'entraînements et de repli mais hébergeaient aussi ce que l'on a appelé les armées aux frontières, c'est-à-dire des bataillons militaires basés aux frontières de l'Algérie dont celui de Gardammaoua en Tunisie, dirigé par Houari BOUMEDIENE.

⁵Ce sont des crises diplomatiques nées avant tout de la contestation des frontières établies depuis la colonisation notamment entre l'Algérie d'un côté et le Maroc et la Tunisie de l'autre qui revendiquent tous deux une partie du territoire algérien. Elles se sont amplifiées avec les soupçons de déstabilisation et surtout l'avènement du problème du Sahara Occidental. L'objectif principal est la bataille pour le leadership maghrébin.

⁶Exilés au Caire à partir de 1945, les leaders maghrébins conçoivent la mise en place d'un

regroupement pour la libération de l'Afrique du nord. Ainsi en 1947 créent-ils le Bureau du Maghreb arabe et en Janvier 1948, voit le jour le Comité de Libération du Maghreb (CLM) suivi de la conclusion d'un pacte en trois points :

*L'exclusion de toutes négociations partielles avec l'occupant dans le cadre du présent régime. L'autorisation accordée aux partis adhérant au comité à entrer en pourparlers avec les représentants des gouvernements français et espagnols à condition de tenir le comité. L'indépendance totale acquise par l'un des trois pays ne déviara pas le comité de son obligation de poursuivre la lutte pour la libération des deux autres. Les signataires sont Khider, Ben Bella, Ait Ahmed pour l'Algérie ; Salah Ben Youssef, Tayeb Slim, Rachid Driss, Brahim Tobal pour la Tunisie ; l'émir Abdelkrim, Allal El Fassi, Ben Mellih, Madjib Benjelloun pour le Maroc.

champ de bataille pour provoquer l'éparpillement des troupes françaises, réduire la durée de la guerre et épargner des vies humaines ». (Nicole GRIMAUD, 1984, p.169).

Au-delà de cet aspect, nous avons les différends frontaliers entre d'une part l'Algérie et le Maroc et d'autre part l'Algérie et la Tunisie. Le tracé des frontières entre l'Algérie et la Tunisie s'est fait en 1910 et en 1955. Celui entre elle et le Maroc a lieu en 1912. Mais après leurs indépendances respectives en 1956 pour le Maroc et 1957 pour la Tunisie, les gouvernements de ces deux États remettent en cause les limites territoriales. Ces litiges enveniment les relations entre les pays du Maghreb central. Car ils provoquent des affrontements notamment entre l'Algérie et le Maroc en octobre 1963 appelée « *la guerre des sables* »⁷ (Maurice BARBIER, 1982, p.83-85). Avec la Tunisie un accord de reconnaissance des frontières coloniales se fait le 6 janvier 1970. Par contre les revendications du Maroc sont toujours d'actualité malgré une issue trouvée à Ifrane le 15 janvier 1969⁸ (Nicole GRIMAUD, 1984, p.206).

Enfin, les orientations idéologiques et les accusations de déstabilisation. Les pays du Maghreb appartiennent tous au mouvement du tiers-monde. En 1961 se germe l'idée de la création d'une organisation devant regrouper tous les pays africains. Deux camps se forment, les uns font partie du groupe de « Casablanca » ou « des

révolutionnaires » qui militent pour la mise en place de la confédération des États africains ainsi que la rupture des liens avec l'occident. Le Maroc et l'Algérie en font partie.

À l'opposé, on a celui de « Monrovia » ou « modérés » qui souhaite une union graduelle et une collaboration étroite avec l'occident. Le Maroc le rejoint par la suite alors que la Tunisie y est déjà. Aussi chaque partie dénonce l'alliance de l'autre avec une puissance étrangère. En outre la Tunisie et le Maroc accusent mutuellement l'Algérie d'aider à la déstabilisation de leurs régimes⁹ (Nicole GRIMAUD, 1984, p.196-203).

Après sa prise du pouvoir en 1969, le colonel Mouammar KADHAFI opte pour la politique du « *panarabisme* ». Pour lui le Maghreb étant une entité du monde arabe, il doit se fondre dans celui-ci. Il se rapproche donc plus de l'Égypte. Toutes ces raisons sont à la base de l'échec de la vision maghrébine de l'Algérie. Une situation qui fait dire à M. BENHABYLES haut responsable de la diplomatie algérienne que « *le Maghreb est une musique lointaine* » (Nicole GRIMAUD, 1984, p.165).

Ajoutons que la personnalité et le caractère des dirigeants du Maghreb ne facilitent pas la coopération. Car tous souhaitent être le leader et marquer de son emprunt l'histoire de la région. Leurs surnoms en dit long sur les intentions. Les rois marocains se font appeler « *le guide des croyants* ». Le président tunisien Habib

⁷ Le 8 octobre 1963 a lieu à Tindouf ville algérienne située à la frontière avec le Maroc un accrochage entre l'Armée Populaire Nationale (A.P.N.) d'Algérie et les Forces Armées Royales (F.A.R.) du Maroc. Le 30 octobre un accord est signé à Bamako entre les deux parties sous les auspices du président malien Modibo KEITA. Le conflit prend fin le 5 novembre avec le retrait des troupes de chaque côté de la frontière.

⁸ Le 15 janvier 1969 à Ifrane, est signé un traité de fraternité, de bon voisinage et de coopération par lequel les deux États s'interdisent le recours à la force pendant 20 ans et s'engagent à

soumettre les problèmes en suspens à des commissions mixtes. Ce traité n'a jamais été publié.

⁹ En Décembre 1962 un complot contre le président tunisien Habib BOURGUIBA est découvert. L'Algérie est accusée de soutenir les yousséfiistes opposés au régime tunisien et exilés en Algérie et considérés comme les auteurs. Le 10 juillet 1971 et le 16 août 1972 le roi HASSAN II subit deux tentatives de coups d'États orchestrées par l'armée. À chaque fois l'Algérie est mis au banc des accusés.

BOURGUIBA est surnommé « *le commandant suprême* ». Quant aux présidents algériens ils ont pour surnoms « *les guides de la révolution* ». Le colonel KADHAFI se fait appeler « *le guide de la Jamahiriya libyenne* », c'est-à-dire le guide des masses libyennes (Paul BALTA, 1990, p.199 ; Arnold HOTTINGER, 1981, p.3)

1-2-L'impossible entente au sein du monde arabe

Parallèlement au combat pour l'édification du grand Maghreb, l'Algérie inscrit également celui de l'unité arabe dans le cadre du panarabisme. C'est pourquoi elle adhère à la Ligue Arabe le 13 septembre 1963 devenant le treizième État de cette organisation¹⁰. Cela s'explique par le fait que comme le Maghreb, l'Algérie a en commun la langue et la religion avec les autres pays arabes. Mais surtout parce que lesdits pays ont joué un rôle majeur lors de la guerre d'indépendance. En effet, les nations arabes ont apporté un soutien militaire à travers l'octroi d'armes et la facilitation de leur acheminement. Aussi accueillent-ils les représentants du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). Ces pays ont en outre contribué financièrement à l'effort de guerre (Nicole GRIMAUD, 1984, p.226).

Par-dessus tout comme l'Algérie, les dirigeants arabes épousent les idées révolutionnaires. Elle s'allie à l'Égypte cheville ouvrière de la lutte pour l'identité arabe. Mais là encore les malentendus et les déséquilibres entre l'Algérie et les pays leaders du monde arabe ne permettent pas à la première citée de s'imposer.

Les incompréhensions entre les pays arabes proviennent de la

succession du Prophète de l'Islam MAHOMET. A la mort de celui-ci en 632, deux clans se disputent la place vacante. D'un côté Abu BAKR fidèle compagnon du Prophète et soutenus par les croyants. De l'autre ALI cousin et gendre du fondateur de l'Islam qui a avec lui les membres de la famille du défunt guide religieux. Le premier groupe soutient qu'en tant que le plus âgé et plus fidèle compagnon de MAHOMET, Abu BAKR est le mieux placé pour lui succéder. La seconde estime que la place laissée par leur frère leur revient de droit. Ces mésententes sont à la base de la division des croyants qui se scindent en deux groupes rivaux après la mort d'ALI en 681 et surtout le massacre de son fils HUSSEIN et les siens au cours de la même année. Ainsi donc voient le jour les Sunnites ou les croyants et les Chiïtes les descendants du Prophète et d'ALI.

Avec le temps, l'idéologie religieuse s'invite sur l'échiquier politique. L'Arabie Saoudite et l'Égypte incarnent le monde sunnite. L'Iran et l'Irak sont les foyers de l'Islam chiïte. Chaque camp cherche à s'imposer afin de dominer le monde arabe. Même la création de la Ligue Arabe en 1945 n'a pu mettre fin à cela. Cet imbroglio bloque donc l'unité du monde arabe tant prônée par tous (Martine GOZLAN, 2008, p. 21-59).

Les déséquilibres et l'état économique des pays arabes sont une barrière infranchissable pour l'Algérie. Nonobstant le poids pétrolier de cette dernière, elle ne possède pas les moyens pour rivaliser et devenir une puissance économique du monde arabe d'autant qu'elle reçoit des dons et prêts de la part de ces pays pour la réalisation d'infrastructures socio-

¹⁰La Ligue arabe a été créée au Caire le 22 mars 1945 à l'initiative du roi égyptien FAROUK Ier. Six pays sont membres fondateurs (Égypte, Arabie saoudite, le Liban, la Syrie, la Transjordanie devenue la Jordanie et le Yémen). Elle en compte aujourd'hui vingt-deux avec l'adhésion de quinze autres que sont la Libye

(1953), le Soudan (1956), le Maroc (1958), la Tunisie (1958), le Koweït (1961), l'Algérie (1962), le Bahreïn (1971), les Émirats Arabes Unis (1971), l'Oman (1971), le Qatar (1971), la Mauritanie (1973), la Somalie (1974), la Palestine (1976), le Djibouti (1977), les Iles Comores (1993).

économiques ¹¹ (Nicole GRIMAUD, 1984, p.231-325).

L'avortement du projet du Grand Maghreb suite au nombreux antagonismes et l'incapacité de trouver son chemin dans un Orient compliqué sont des raisons qui poussent l'Algérie à se tourner vers l'Afrique subsaharienne. Mais elles ne sont pas les seules.

2-L'Afrique un espace propice à la mise en place d'une politique algérienne

L'Afrique constitue un intérêt certain qui justifie la ruée des Algériens à savoir l'abondance des matières premières et les produits de consommation recherchés (2.1), le souci d'étoffer le cercle socialiste à travers la lutte contre la colonisation (2.2), et la recherche du leadership africain (2.3)

2-1-L'Algérie à la recherche de matières premières et des produits de consommation

Après l'indépendance, un défi se présente aux nouvelles autorités algériennes. Celui de subvenir aux besoins de sa population qui ne cesse de croître. Puisqu'elle est passée de 9 529 726 d'habitants en 1954 à 14 643 700 en 1971 ¹² (Ministère algérien de l'information et de la culture, 1972, p. 8). Les besoins d'une telle population à forte démographie sont énormes. Or deux difficultés majeures se présentent quant à la réalisation des objectifs. Il y a le désert

qui couvre les 2/3 du territoire et le fait que les terres fertiles soient aux mains des colons français.

Pour résoudre le problème, le gouvernement engage la « révolution agraire » par l'ordonnance du 08 novembre 1971 et appliquée de 1972 à 1975. Elle consiste à redistribuer les terres aux paysans algériens sur une superficie totale de 1.141.000 hectares. Mais cela se solde par un échec à cause de l'exode de la population active vers les centres urbains et la très grande importance accordée à l'industrialisation. Par manque de main-d'œuvre et de financement adéquat, la contribution de l'agriculture au PIB reste très faible et régresse. De 30% de 1966, elle passe 18% en 1968, remonte à 31% en 1969 avant de connaître une chute vertigineuse de 13% en 1970. L'autosuffisance alimentaire visée n'est pas atteinte. Au contraire, elle décroît car de 70% en 1969, elle tombe à 30% en 1980 (Benjamin STORA, 1972, p. 42).

Avec les revenus pétroliers tirés de la nationalisation, les dirigeants algériens lancent une grande phase d'industrialisation à travers le projet « *d'industries industrialisantes* ». Il a pour objectif la création d'unités industrielles clés en main dans tout le pays. Seize installations industrielles voient donc le jour dans le domaine des hydrocarbures et plusieurs autres pour la transformation des matières premières et produits de consommation¹³ (Ministère algérien de

¹¹ Plusieurs pays arabes dont l'Arabie Saoudite l'Irak et l'Égypte ont énormément contribué au financement de l'économie algérienne. Cette aide visait pour chacun d'eux à faire basculer l'Algérie de son côté dans leur conflits d'hégémonie. Cependant les chiffres ne sont pas disponibles à cause de la non traçabilité.

¹² Au recensement de 1978, on estimait la population algérienne 18.250.000 d'habitants

¹³ Nous avons : La raffinerie d'Alger en 1964 La raffinerie d'Hassi Messaoud en 1964, l'usine de liquéfaction de gaz à Arzew en 1964, le

complexe d'ammoniac et d'engrais azotés d'Arzew en 1970, la raffinerie d'Arzew en 1972, le complexe d'engrais phosphatés d'Annaba en 1972, le complexe de matières plastiques de Skikda en 1972, les unités d'extraction du GPL à Hassi Mesaoud en 1972, le complexe Méthanol d'Arzew en 1973, les unités de matières premières plastiques de Sétif en 1973, la raffinerie de Skikda en 1975.

l'information et de la culture, 1972, p. 60).

Mais face à la faiblesse de la production agricole, et du fait que l'Algérie ne produit pas toutes les ressources naturelles dont a besoin ses usines pour leur fonctionnement, les autorités se tournent vers l'Afrique subsaharienne dont l'activité principale est l'agriculture et qui regorge d'énormes quantités de matières premières indispensables pour les usines et entreprises algériennes. L'Algérie signe donc des accords commerciaux avec plusieurs pays africains avec pour objectif l'importation des matières premières telles le café, le bois, le cuivre, le fer et l'uranium. En retour, le pays exporte des produits pétroliers et gaziers en direction de l'Afrique.

2-2-L'aide à la décolonisation et à la lutte antiraciste : étoffer le cercle socialiste

En 1961 naît le groupe de Casablanca qui comprend l'Algérie, le Maroc, le Ghana, le Mali, la Guinée mais il se disloque et subit même un revers dans la bataille en vue de la mise en place de l'O.U.A. Pour l'Algérie, il faut renforcer ce noyau si l'on veut renverser la tendance. La solution trouvée est d'aider au maximum les mouvements qui combattent les systèmes coloniaux et racistes car ces derniers rejettent déjà la présence occidentale.

¹⁴ Afin de coordonner les actions de soutien aux mouvements de libération, les dirigeants africains ont mis en place un comité de libération chargé de récolter les fonds et de prendre les décisions qui s'avèrent nécessaires. Il est composé de dix membres souvent renouvelables. Cependant l'Algérie y a siégé de façon continue jusqu'à sa dissolution.

¹⁵ C'est à la demande de l'Algérie que plusieurs pays africains ont rompu leurs relations avec la Rhodésie du Sud après la proclamation de l'indépendance de la colonie par Ian SMITH le 11 novembre 1965. Aussi c'est sous sa pression qu'ont été exclus l'Afrique du Sud et le Portugal des instances internationales telles l'ONU, l'OMS et l'UNESCO lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en Septembre 1973 qu'elle a

L'Algérie accorde l'asile aux responsables de ces groupes et leur permet d'ouvrir des représentations à Alger qui devient ainsi le refuge des révolutionnaires en exil comme l'affirme Hamilcar CABRAL en ces termes : « *l'Algérie est la Mecque des révolutionnaires* », (Paul BALTA, 1990, p.82). Par-dessus tout, elle offre un soutien militaire à travers l'entraînement des troupes, l'armement et la mise à disposition d'officiers et d'instructeurs militaires et des moyens financiers via le comité de libération de l'OUA ¹⁴ (Nicole GRIMAUD, 1984, p. 271-273). Alger pèse de tout son poids à l'OUA et à l'ONU pour que soient pris en compte le problème de la décolonisation et du combat contre le racisme ¹⁵ (Nicole GRIMAUD, 1984, p. 279-282).

De 1962 à 1965, tous les mouvements bénéficient de la bienveillance des décideurs algériens. Toutefois à partir 1965, un tri est opéré par le président Houari BOUMEDIENE. Officiellement, il est question de reconnaître ceux qui sont actifs sur le terrain. Mais en réalité c'est pour écarter tous les mouvements dont on met en doute l'obéissance socialiste. Ainsi est reconnu tout mouvement qui rejette la collaboration avec l'occident ¹⁶ (Slimane CHICK, 1978, p.17-22).

présidé en la personne de son Ministre des Affaires Étrangères Abdelaziz BOUTEFLIKA.

¹⁶ L'African National Congress (A.N.C.) en Afrique du Sud au détriment du Pan African Congress (P.A.C.). En Angola, le Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola (M.P.L.A.) est choisi alors que l'Oua est favorable au Gouvernement Révolutionnaire de l'Angola en Exil (G.R.AE.). Le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) est retenu en Guinée-Bissau au lieu du Front de Libération et de l'Indépendance Nationale de la Guinée-Bissau (F.L.I.N.G.). En Mozambique, le Front de Libération du Mozambique (F.R.E.L.I.M.O.) obtient les faveurs et non le Comité Révolutionnaire du Mozambique (CO.RE.MO.). En Namibie, le South West African People Organisation

La méthode s'avère payante car toutes les colonies aidées basculent dans le camp socialiste après les indépendances. Comme le témoigne leur soutien à l'Algérie par rapport au conflit du Sahara occidental et la question palestinienne à l'instar de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, du Mozambique, de la Namibie, de l'Angola.

2-3- La recherche du leadership africain et le positionnement sur la scène internationale

La diplomatie constitue la cheville ouvrière de la politique extérieure et en particulier africaine de l'Algérie. Elle s'attèle donc à constituer un réseau diplomatique. Mais ne veut seulement le faire qu'avec ses alliés naturels. S'ouvrent donc des missions diplomatiques dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. En 1979, l'Algérie possède 23 représentations diplomatiques dans toute l'Afrique subsaharienne de même que 28 pays ont des Ambassades ou des Chargés d'Affaires en Algérie sur la même période (Slimane CHICK, 1978, p.10-11).

Tous les pays africains ne partagent pas ses opinions et thèses révolutionnaire et ne sont pas en odeur de sainteté avec ses alliés russes et chinois. Pour se rapprocher d'eux, l'Algérie prône la politique de non-alignement. Elle consiste dans les faits à prendre ses distances vis-à-vis de ces deux ténors du mouvement du tiers-monde. En outre, elle sacrifie souvent ses intérêts ou ceux de ses partenaires pour jouer les conciliateurs lorsqu'il y a des incompréhensions. Comme à la création de l'OUA où elle s'aligne sur

les propositions du bloc occidental qui préconise l'unité africaine de façon graduelle en s'appuyant sur les organisations sous-régionales contrairement au partenaire socialiste N'KRUMAH qui milite pour la création d'une supra-organisation nommée confédération des États africains.

L'Afrique se bat contre la colonisation, l'impérialisme et toute autre forme de domination. L'Algérie souhaite de son côté faire entendre sa voix sur le continent africain ainsi qu'à l'international. Elle saisit donc l'occasion que lui offre la situation pour agir. Aussi, profite-t-elle de toutes les tribunes pour fustiger le comportement des occidentaux. Comme le dit Aimé CÉSAIRE, l'Algérie se fait « *le porte-voix des sans voix et la bouche de ceux qui s'affaissent au cachot du désespoir* » (Aimé CÉSAIRE, 1956, p. 42).

Ainsi les officiels et diplomates algériens prennent à bras le corps les problèmes africains et les mettent sur toutes les tables pendant les rendez-vous internationaux. C'est le cas à l'Assemblée générale de l'ONU de 1973 présidée par l'Algérie où à sa demande le Portugal et l'Afrique du sud de l'ère apartheid sont exclus de toutes les instances internationales. Les autorités algériennes prennent souvent les initiatives pour discuter et apporter des solutions aux maux qui minent le continent africain en général mais en particulier l'Afrique subsaharienne. Comme la convocation de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement Économique (CNUCED) pour parler de la gestion des ressources naturelles et économiques du continent ¹⁷ (Paul BALTA, 1990, p.96). Ce ballet

(S.W.A.P.O.) trouve grâce aux yeux des autorités algériennes contrairement au South West African National Union (S.W.A.N.U.). Au Zimbabwe, c'est le Zimbabwe African National Union Patriotic Front (Z.A.N.U.-P.F.) en lieu et place du Zimbabwe African People's Union (Z.A.P.U.).

¹⁷ Le 09 Avril 1974, au nom des dirigeants africains, le Président BOUMEDIENNE

s'adresse aux puissances occidentales en dénonçant leur mainmise sur les richesses du continent africain et plaide pour un contrôle de celles-ci par les gouvernants africains. Car pour lui, c'est à ce prix que l'Afrique peut atteindre le développement et réaliser l'unité africaine prônée par tous.

diplomatique permet à l'Algérie de s'imposer et de devenir incontournable. Mais surtout voit ces officiels et hauts cadres occupés des hautes fonctions tant en Afrique qu'à l'extérieur¹⁸ (Nicole GRIMAUD, 1984, p.303-304).

Les intérêts propres à l'Algérie notamment la convoitise des richesses subsahariennes et le rayonnement des idéaux socialistes sont à la base de l'intérêt pour l'Afrique.

3- La recherche du soutien des Etats africains par rapport aux conflits Israélo-arabe et du Sahara Occidental

Tant de justifications sont à la base de la recherche d'alliés pro-sahraouis et palestiniens sur le continent africain. Ce sont entre autre, la volte-face des États arabes (3.1), et l'isolement du Maroc sur le continent (3.2).

3-1-La volte-face des pays arabes dans le conflit Israélo-arabe

Après la création de l'État d'Israël, des conflits récurrents l'opposent aux Palestiniens¹⁹. Toutes les nations arabes s'unissent et conjuguent leurs efforts pour venir militairement à bout d'Israël au nom de la solidarité et du panarabisme. L'Algérie qui mène une

politique contre la domination et la liberté des peuples s'y engage. Néanmoins cette unité affichée s'effrite à partir de 1967 à cause du retrait de certains pays. Le premier pays à se désolidariser est la Tunisie en la personne de son président qui lors d'une tournée au moyen orient déclare ceci :

me fondant sur le fait que les arabes n'ont pour eux ni la force militaire ni la loi fondamentale, j'ai plaidé pour l'acceptation par les arabes des frontières fixées par l'ONU en 1947 et qui avaient été expressément garanties par les puissances occidentales...la solution durable ne pourra être qu'un compromis entre les aspirations et les droits des uns et des autres fondés sur la volonté de résistance et de survie de chacune des deux communautés... (Jean-Claude CHAGNOLLAUD, 1977, p.185).

Après la Tunisie, c'est autour de l'Égypte de mettre à mal cette cohésion. Israël occupe la région du Sinaï lors de la troisième guerre en 1967, afin de récupérer ses possessions, l'Égypte lance la quatrième guerre dite « guerre de kippour » qui se déroule du 6 au 22 septembre 1973. Elle se solde une fois de plus par la victoire de l'armée israélienne malgré les revers des premiers jours. L'Égypte négocie un cessez-le-feu et engage par ailleurs des pourparlers pour le désengagement

¹⁸ De 1963 à 1978 l'Algérie participe à 11 sommets de l'OUA sur 17. Elle organise le VIème sommet du 13 au 16 septembre 1968. Elle organise la quatrième session du Conseil de solidarité afro-asiatique du 22 au 24 mars 1964 à Alger. Quatrième conférence des pays Non-Alignés du 05 au 09 septembre 1973 à Alger. Obtention d'un siège au conseil de sécurité de l'ONU en 1968. Présidence de l'assemblée générale de l'Onu en septembre 1974. Houari BOUMEDIENE Président du mouvement des Non-Alignés (1968-1978), Le Ministre algérien des Affaires étrangères Abdelaziz BOUTEFLIKA préside l'Assemblée générale de l'Onu en septembre 1974, M. Yaker LAYACHI, Ministre du commerce conduit la conférence sur les matières premières de Dakar, M. Lamine KHENE, Secrétaire général de l'O.P.E.P. puis président exécutif de l'ONUDI, M. Mohamed SAHNOUN, nommé Secrétaire général adjoint de l'OUA en 1963. Et désigné responsable du

Comité de liaison dans le cadre de la coopération arabo-africaine.

¹⁹ Le 24 juillet 1922, la Société Des Nations (SDN) donne mandat à la Grande-Bretagne sur la Palestine. Et par ricochet, l'autorise à créer un foyer national juif. Le 29 novembre 1947, la Palestine est divisée en deux États juif et arabe. Une décision que réfutent les pays arabes par l'entremise de la Ligue arabe. Faisant fi de cette contestation, Bel GOURION proclame l'indépendance de l'État d'Israël le 14 mai 1948. Une proclamation qui donne lieu à la première d'une série de confrontations armées entre l'État hébreux et ses voisins arabes réunis au sein de la Ligue arabe. Ces oppositions sont nommées « les guerres israélo-arabes ». D'un côté les arabes qui veulent « récupérer » les terres palestiniennes confisquées au profit d'Israël. De l'autre les juifs se disant qu'ils sont dans leur « plein droit » donc doivent « défendre » leur territoire.

israélien du kilomètre 101 à la frontière avec les deux États. Les discussions débutent le 11 novembre 1973 et aboutissent à la signature d'un accord le 18 janvier 1974. Ce qui permet le retrait effectif des soldats de l'État sioniste du Sinaï le 1^{er} septembre 1975. Le 17 septembre 1978 sont conclus des pactes de non-agression de reconnaissance de l'État d'Israël appelés « Accords du Camp David » entre Israël et l'Égypte (Philippe-Moreau DEFARGES, 1997, p.150-171).

À la fin des combats, les arabes décident de punir les occidentaux accusés d'avoir aidé Tsahal²⁰. Un embargo pétrolier y compris la hausse des prix du baril de pétrole sont arrêtées comme mesures par l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole (OPEP). Si le principe est accepté, les sanctions ne sont pas accueillies avec enthousiasme par tous. C'est l'exemple de l'Arabie saoudite qui privilégiant ses relations avec les États-Unis et ses propres intérêts milite pour leur assouplissement.

Les attitudes de ces géants plombent les actions communes. Ce qui irrite les algériens qui ne cachent pas leur déception et assimilent cela à de la trahison. L'exclusion de l'Égypte de Ligue arabe n'atténue pas cette colère. Devant ce recul des « frères arabes », l'Algérie se tourne vers l'Afrique subsaharienne pour la recherche de soutiens internationaux. C'est la raison pour laquelle elle s'investit dans la mise en place de la coopération arabo-africaine dont elle est l'un des initiateurs.

3-2-La recherche d'alliés en Afrique pour isoler le Maroc soutenu par les occidentaux et les puissances arabes.

À partir de 1975, un problème s'ajoute aux lots d'incompréhensions

qui minent les rapports entre États maghrébins, principalement entre l'Algérie et le Maroc. Il s'agit du « conflit du Sahara occidental » qui envenime leurs relations et dont une issue définitive n'est pas trouvée jusqu'à maintenant. C'est un territoire situé entre la Mauritanie au sud, le Maroc au nord-est, l'Algérie à l'est et l'océan atlantique à l'ouest. Il devient colonie espagnole en 1934 et province espagnole par la loi du 19 avril 1961. Sa superficie est de 280 000km². Il regorge des richesses naturelles dont les phosphates et le minerais.

À l'orée des indépendances, s'appuyant sur la résolution 1514 de l'ONU, la charte de l'OUA et le texte de l'Assemblée générale de l'ONU de 1966, les leaders sahraouis exigent l'indépendance. Acculés et devant l'agonie du dictateur espagnol le général FRANCO, l'Espagne décide de se retirer. Dans la même veine, la Mauritanie et le Maroc se basant sur des preuves historiques et culturelles revendiquent tous deux le territoire. Le 14 novembre 1975 l'Espagne, la Mauritanie et le Maroc ratifient un accord qui consacre le partage du Sahara occidental par les deux pays. C'est alors que le 18 novembre 1975, leurs administrations et armées respectives occupent effectivement le pays après le retrait des colons espagnols. L'Algérie refuse cela et réclame l'indépendance immédiate selon les textes en vigueur. Elle apporte son soutien au Front pour la Libération et l'Indépendance de Saguiet El Hamra et du Rio de Oro (FRONT POLISARIO) mouvement sahraoui de lutte.

Cet antagonisme est à l'origine de l'exacerbation des tensions entre les voisins. La Mauritanie s'étant retirée du dossier, s'ouvre alors la rivalité Algéro-marocaine au sujet du Sahara occidental. Quand se déclenche les hostilités opposant les forces armées royales (F.A.R.) et le front Polisario, l'Algérie apporte un appui militaire et

²⁰Tsahal signifie Armée de défense d'Israël. C'est est le nom qui désigne l'armée israélienne.

diplomatique aux sahraouis. Les pays occidentaux se rangent quant à eux derrière le Maroc. En témoigne le vote par la France, les États-Unis et l'Espagne du texte proposé par le Maroc et la Mauritanie à l'Assemblée Générale de l'ONU en décembre 1976 au détriment de celui de l'Algérie.

Leur position se justifie par le fait que l'Algérie est proche de l'URSS et donc ne peuvent cautionner la création d'un « micro-État socialiste ». Elles n'entendent non plus créer des brouilles avec leur allié marocain. La France aide même militairement le Maroc. Un geste qualifié « *d'attitude compréhensive et sereine de la France* » par Ahmed OSMAN, Premier ministre marocain (Maurice BARBIER, 1982, p.189).

Idem pour les nations arabes, qui dans leur majorité soutiennent la position marocaine. Car elles craignent une Algérie plus forte avec sa mainmise sur les richesses du Sahara occidental en tant que son partenaire naturel mais redoutent que cela ne donnent des idées à des régions entières de vouloir prendre leur indépendance. D'autres s'alignent sur la position de leurs alliés occidentaux. C'est le cas de l'Arabie saoudite, alliée des États-Unis d'Amérique, et qui octroie une aide financière au Maroc et convainc les autres pays du golfe de le soutenir (Nicole GRIMAUD, 1984, p.257).

Ces soutiens permettent au Maroc de prendre de l'ascendance sur son rival dans les débuts. D'où l'urgence pour l'Algérie de chercher des alliés en Afrique afin de contrebalancer le poids marocain.

Devant cette impasse, l'Algérie se tourne vers l'Afrique subsaharienne à qui échoit le dossier à partir de 1976 à travers l'OUA. Une grande offensive diplomatique est menée conjointement avec les dirigeants de la République

Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Au cours de ces déplacements, les envoyés algériens tentent de convaincre les homologues subsahariens du bienfondé des causes sahraouie et palestinienne.

Pour ce qui est de la Palestine, le pays de Ben BELLA compare « le sionisme à la colonisation et à l'apartheid »²¹ (Nicole GRIMAUD, 1984, p. 281). Deux formes de domination combattues sur le continent. Selon les autorités algériennes, le soutien au combat palestinien est le prolongement de celui des Africains pour la liberté. Elle se base par ailleurs sur la solidarité arabo-africaine et surtout entre États du tiers-monde.

Au sujet du Sahara occidental, elle met en avant les résolutions onusiennes, et la charte de l'OUA. Des textes qui militent en faveur de l'indépendance auxquels tous adhèrent. Pour l'Algérie, les Africains doivent refuser que d'autres pays africains prennent la place des Occidentaux et perpétuent un système pour lequel tous luttent pour son éradication.

Dans cette campagne, ne sont pas seulement concernés les pays socialistes, même s'ils constituent la priorité. Les États modérés ou pro-occidentaux sont approchés. En premier lieu les nations qui font office de leaders de ce groupe. Ce sont le Nigéria proche de la Grande-Bretagne et les États-Unis, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon, le Cameroun et le Zaïre actuelle République Démocratique du Congo (RDC) têtes de fil de l'Afrique francophone et alliés du Maroc. Ils influencent les décisions des autres pays qu'ils traînent derrière eux. Ils sont beaucoup écoutés par les ex-puissances tutélaires par conséquent arrivent à les convaincre de changer d'avis. Leur ralliement contribuerait à isoler le Maroc.

²¹ Discours du Président Houari BOUMEDIENE appelant les africains à rompre les relations avec Israël et à soutenir les palestiniens.

L'Algérie joue donc la carte de la *realpolitik* et se rapproche de ces pays. Faisant d'eux ces premiers partenaires au détriment des pays socialistes. Plusieurs missions ponctuées par des visites et sommets sont organisées. Les capitales sont sillonnées souvent avec les dirigeants de la Rasd²²(Maurice BARBIER, 1982, p.233). Ces déplacements s'accompagnent d'ouverture d'ambassades et de signatures de contrats²³. Aussi, l'Algérie cesse son soutien aux oppositions armées telles l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.) et le *Swaba* du Niger (Slimane CHICK, 1978, p.1 ; 45-46). Elle apporte également son soutien militaire aux régimes en proie à des rébellions comme au Nigéria pendant la guerre du Biafra où elle soutient le gouvernement fédéral²⁴ (Isawa ELAIGWU et Dustan WAI, 1984, p.93).

Des efforts qui payent après la guerre de six jours de 1973, puisque les États africains dans leur majorité rompent les liens avec Israël à l'exception du Lesotho, le Swaziland et le Malawi (Alhadji Boubou NOUHOU, 2003, p.18-19). Dans le même temps, 13 États africains reconnaissent la Rasd²⁵ (Maurice BARBIER, 1982, p.293-295) Ainsi en 1984, l'OUA reconnaît la Rasd et l'admet en son sein

au grand dam du Maroc qui se retire de l'organisation et se voit isoler à cause de son intransigeance.

Concentrée sur ses propres intérêts, la politique africaine de l'Algérie change de trajectoire avec l'avènement de crise israélo-palestinienne et principalement celle du Sahara Occidental. Soutien indéfectible des deux causes, elle mène une offensive diplomatique afin de rallier les Africains à la défense de sa position.

Conclusion

L'Algérie envisageait de se tourner en premier vers ses frères Maghrébins et Arabes en matière de politique étrangère. Mais a fini par prioriser la destination Afrique subsaharienne. Les raisons sont entre autres les querelles de leadership au sein de ses deux régions qui empêchent non seulement l'unité maghrébine et arabe mais plus encore, elles ne permettent pas à l'Algérie d'asseoir une hégémonie régionale à laquelle rêve ses dirigeants.

A ces facteurs s'ajoutent également le devoir de reconnaissance envers les Africains qui l'ont soutenu et qui à leur tour se battent pour leur liberté et par conséquent ont besoin de son aide. En outre, les opportunités économiques et

²² Dix-sept pays sont visités, Burundi (mars 1976), Haute-Volta (mars 1976 et mars 1977), Tanzanie (juin 1976 et décembre 1976), Guinée (août 1976), Togo (août 1976, février, août, décembre 1977, août 1978), Mali (août 1976 et août 1977), Bénin (novembre 1976 et août 1977), Éthiopie (décembre 1976 et septembre 1978), Kenya (décembre 1976), Niger (janvier 1977 et septembre 1978), Ile Maurice (janvier 1977), Zambie (janvier 1977), Congo (janvier et avril 1977, septembre et novembre 1978), Angola (avril 1977 et septembre 1978), Guinée-Bissau (mai 1977), Sao-Tomé-Et-Principe (septembre 1978).

²³ De 1963 à 1984, l'Algérie a signé 79 accords et conventions avec les pays d'Afrique subsaharienne dont (Angola 3), Burundi (2), Cameroun (5), Cap-Vert (2), Comores (2), Congo (2), Côte d'Ivoire (5), Dahomey (Bénin) (4), Éthiopie (3), Gabon (2), Ghana (1), Guinée-

Bissau (4), Guinée-Conakry (5), Libéria (1), Madagascar (2), Mali (9), Mozambique (1), Niger (5), Nigéria (2), Rwanda (1), Sao-Tomé Et Principe (3), Sénégal (6), Seychelles (1), Sierra Leone (3), Soudan (2), Tanzanie (1), Togo (1), Zimbabwe (1). Liste des accords et conventions signés par l'Algérie de 1962 à 2004, 2004, p1-71.

²⁴ L'Algérie a aidé le Gouvernement fédéral nigérian en lui fournissant des avions de combats, des armes et tenues sans oublier des combattants.

²⁵ En 1976 : Madagascar (28 février), Burundi (29 février), Bénin (9 mars), Angola (9 mars), Mozambique (11 mars), Guinée-Bissau (13 mars), Togo (15 mars) ; 1977 : Ils Seychelles (25 octobre) ; 1978 : Congo (3 juin), Sao-Tomé et Principe (20 juin), Guinée-Équatoriale (3 juin), Tanzanie (9 novembre).

commerciales qu'offre l'Afrique subsaharienne ont fini par convaincre les Algériens que s'intéresser à l'Afrique subsaharienne est une aubaine. Cette présence s'est également accrue du fait de l'éclatement des conflits palestiniens et sahraouis pour lesquels l'Algérie qui s'est érigée en défenseur de ces deux causes avait besoin de pays alliés devant la volte-face des Arabes.

I-Sources et bibliographie

1-Sources

Annuaire de l'Afrique du Nord, 1963 de 1978.

La charte de l'OUA, 15p.

La charte de la Soummam de 1965

La constitution de l'Algérie de 1963

La constitution de l'Algérie de 1976

Manifeste du Front de Libération National du 1^{er} Novembre 1954

Ministère algérien de l'Information et de la Culture, 1972, 174p.

2-Bibliographie

BALTA Paul, 1990, *Le Maghreb des indépendances à l'an 2000*, La Découverte, Paris, 322p.

BARBIER Maurice, 1986, « Les pays d'Afrique noire et la politique du Sahara Occidental », *In Les Temps modernes*, n°478, 12p.

CÉSAIRE Aimé, 1956, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine, 91p.

CHAGOLLAND Jean-Claude, 1977, *Maghreb et Palestine*, Paris, Sindbad, 266p.

CHENA Salim, 2013, « L'Algérie et son sud : Quels enjeux sécuritaires ? », *In Programme Moyen-Orient et Méditerranée*, 15p.

CHICK Slimane, 1978, « La politique africaine de l'Algérie », *Annuaire de l'Afrique du nord*, Paris, C.N.R.S, 54p.

DEFARGES-MOREAU Philippe, 1990, *Politique Internationale*, Paris, Hachette, 380p

ELAIGWU Isawa et WAI Dunstan, 1984, *Les guerres civiles de l'Afrique noire dans le contexte des relations afro-arabes*, In *Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe de 1935 à nos jours. Histoire générale de l'Afrique : Etudes et documents 7*, Paris, Unesco, (p.89-106), 222p.

GRIMAUD Nicole, 1984, *La politique extérieure de l'Algérie*, Paris, Karthala, 376p.

HOTTINGER Arnold, 1981, « L'expansionnisme libyen : Maghreb et Afrique noire », *Politique Étrangère* n°1, 46^e année, 20p.

KERDOUAN Azzouz, 1987, *La coopération arabo-africaine : Dimensions et perspectives*, Paris, Berger- Levrault, 251p.

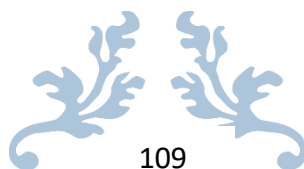
MENARCHE Amina, 2012, « La diplomatie algérienne, la nostalgie d'une gloire. », *Dynamiques internationales* n°07, 18p.

NOUHOU Alhadji Bouba, 2003, *Israël et l'Afrique : une relation mouvementée*, Paris, Karthala, 228p.

Numéro 004 Décembre 2021
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°004 Décembre 2021